

cours de poésie, MM. Tribout, Darq, Nicole, lauréats du concours des beaux-arts, ainsi que M. Steinkühler, à venir recevoir les récompenses que la Société leur a décernées.

Après ces lectures, MM. Colin, Darq et Ferd. Lavainne fils exécutent un trio de M. Steinkühler, lauréat de la Société.

M. Menche de Loigne, rapporteur, a la parole pour rendre compte des résultats des examens passés par les élèves des écoles des chauffeurs, et des décisions de la Société par rapport à la prime Parnot :

Le manuel pratique rédigé par le professeur M. Thorian se répand, dit-il, de plus en plus dans cette classe d'utiles auxiliaires de l'industrie.

M. Adolphe Crombet, chauffeur de M. Henri Loyer, et qui l'an dernier, a obtenu le certificat, vient de construire un modèle de machine horizontale bien exécuté pour la démonstration du cours des chauffeurs. La Société a tenu à récompenser M. Crombet du mérite qu'il a eu en utilisant ainsi ses loisirs, et de l'adresse intelligente dont il a fait preuve ; elle en est d'autant plus heureuse qu'elle sait que ce chauffeur a rempli avec un dévouement exceptionnel les devoirs d'ami envers l'un de ses confrères éloigné du travail par une longue maladie. La Société décerne à M. Crombet une médaille d'honneur en argent.

Il ne nous reste, après avoir rendu hommage au zèle du professeur, qu'à proclamer le nom de ses élèves qui ont mérité le diplôme de capacité.

Nous citerons :

- MM. Rémi-Joseph Chaveheid, né à Quesnoy.
- Léon Baert, né à Warteghem.
- Charles Bonnart, né à Ouck.
- J.-Joseph-Désiré Bouillet, né Jemmapes.
- Désiré Bourbotte, né à Douvrin.
- Jean-Chrysostôme Burette, né à Tourcoing.
- Edouard Debaes, né à Hazebrouck.
- Charles Declercq, né à Ecloo.
- Ferdinand Declercq, né à Harlebeke.
- Louis Flament, né à Houplines.
- Louis Grammel, né à Hanbourdin.
- Hippolyte Honoré, né à Tourcoing.
- Vital Leducq, né à Tourcoing.
- Auguste Lermiel, né à Steenwerck.
- Jean-Louis Marga, né à Ascq.
- Henry Périn, né à Baches.
- Jules Ployard, né à Marq-en-Barœul.
- Charles Renard, né à La Madeleine.
- Henri-Joseph Servais, né à Verviers.
- Alphonse-Henri Six, né à Tourcoing.
- Alphonse Warez, né à Saint-Omer.

La Société n'a pu encore déterminer et faire connaître les conditions propres à l'obtention de la prime-Parnot, et pour la première année, elle croit devoir y associer le corps entier des chauffeurs en la personne de leur doyen, M. Augustin Desmettre, chauffeur depuis cinquante-un ans chez M. Adrien Bonte, fabricant d'huiles à Lille. Ce doyen des chauffeurs de l'arrondissement a constamment apporté dans l'exercice de ses fonctions du soin, de la prudence, et a fait preuve d'un grand dévouement à ses devoirs professionnels et à ceux de père de famille.

M. Aimé Houzé de l'Aulnoit donne lecture du rapport sur les récompenses décernées aux ouvriers de corps de métier et aux hommes et femmes de confiance. Nous citerons les noms des lauréats appartenant à notre circonscription :

ANTOINE LOUÏL (dit Maire), né à Rollegem (Belgique), homme de confiance depuis trente-sept ans chez M. Watinno-Prouvost, négociant à Roubaix, qui n'a eu qu'à se louer du zèle et du dévouement de ce fidèle serviteur dont on ne saurait trop louer la probité, la bonne conduite et la persistance au travail.

Louïl a élevé tous les enfants de M. Watinno-Prouvost en leur prodiguant les meilleures soins avec un entier dévouement et une sincère affection ; il continue encore aujourd'hui à élever et soigner avec le même zèle les enfants des fils de son maître.

Ce brave serviteur est aussi père d'une famille qu'il a honorablement élevée, en supportant avec résignation les maladies et toutes les calamités qui, à différentes époques, ont affligé la population de Roubaix.

HENRIETTE VAN HENWERNYN, domestique durant quarante-sept ans chez M. Leconte-Bailly, ex-percepteur à Roubaix, décédé récemment. La mort seule de ses maîtres a mis un terme à ses longs et dévoués services.

ADELAÏDE DERUYAUX, domestique durant 41 ans chez Mlle Ursule Motte, décédée propriétaire à Tourcoing. Pendant les douze dernières années, Mlle Motte, aveugle, fut entourée par sa fidèle domestique des soins les plus affectueux et les plus touchants. Dans l'intérieur de la maison comme au dehors, elle ne voulait jamais laisser à d'autres la mission de diriger les pas de sa maîtresse, qu'elle a veillée jusqu'à son dernier jour avec le zèle et la tendresse d'une amie.

NATHALIE VERSTEELE, domestique depuis 35 ans chez Mme veuve Desbouvrie, marchande d'épicerie, à Roubaix.

Entrée à 18 ans chez les époux Desbouvrie, elle y a dès les premières années signalé son zèle et son désintéressement. La famille s'était accrue ; plusieurs enfants étaient venus porter la joie dans la maison, tout en augmentant ses charges ; Nathalie, toujours seule accepta ce travail excessif et elle veilla sur les enfants avec la vigilance d'une tendre mère.

Celle qui avait été si profondément attachée à ses maîtres ne pouvait être ingrate vis-à-vis des auteurs de ces jours ; depuis que sa vieille mère est infirme, Nathalie pourvoit à tous ces besoins, elle l'entoure de soins et d'affection ; et par sa tendresse et sa générosité adoucit ses dernières années.

LOUIS DUJARDIN, soigneur de cardes, depuis 41 ans dans la filature de laines cardées de M. Ch. Jonglez, à Tourcoing. Particulièrement signalé par M. Jonglez pour sa bonne conduite, son dévouement, son exactitude, il est présenté aux suffrages de la Société comme le modèle des ouvriers.

JEAN DESCAMPS, mécanicien, depuis 32 ans chez M. Ryo-Ratteau à Roubaix. Père d'une nombreuse famille qu'il a élevée dans les principes d'honneur et de probité qui ont été les guides de sa vie.

Le jour de Noël, la société chorale de la paroisse Saint-Martin a exécuté sous la direction de M. Duprez, organiste, maître de Chapelle, une messe de Mercadante. Plusieurs solos ont été fort bien chantés. On a entendu particulièrement avec plaisir deux morceaux de plain chant qui témoignent du bon goût de M. Duprez.

Hier à la sortie de la messe de neuf heures de l'église Saint-Martin, une jeune femme, d'une vingtaine d'années, a été surprise, au moment où elle venait d'introduire sa main dans la poche d'une de ses voisines. Les personnes témoins du fait, ont elles-mêmes conduit la voleuse au poste de police, malgré ses cris et ses larmes.

Pour toute la chronique locale ALFRED REBOUX

## Dernières nouvelles.

### Dépêches télégraphiques.

(Service particulier du Journal de Roubaix).

### Corps législatif.

Paris, lundi 27 décembre.

Sur la demande de M. Lefebvre, M. le ministre de la guerre promet de communiquer au Corps législatif, outre les résultats de l'enquête et le rapport de M. Lehon sur la situation de l'Algérie les vœux des conseils généraux algériens qui seront prêts dans quelques jours.

MM. Ferry, Arago et Gambetta déposent un projet de loi électorale.

M. Glais-Bizoin dépose un projet de loi sur les annonces judiciaires.

M. Garnier-Pagès dépose des projets de lois supprimant le timbre des journaux et accordant aux journaux étrangers la libre entrée en France.

On continue la lecture du rapport sur l'élection de M. Pereire.

Paris, lundi, 27 décembre.

Il paraît certain que le Corps législatif nommera demain son bureau pour la session ordinaire.

Paris, lundi 27 décembre.

M. Emile Ollivier est définitivement chargé de constituer le ministère pour après-demain.

Liverpool, lundi 27 décembre.

Le marché ouvre calme. Prix inchangés. Ventes 10,000 balles.

Havre, lundi 27 décembre

(2 h. 35).

Petite demande. Prix soutenus. Louisiane, 436 ; Sorocabas, 433 ; Fernambourg, 439. Terme 431.

(Dépêches de MM. Kablé et Co, communiquées par M. Bulteau-Desbroux).

Pour les dernières nouvelles : ALFRED REBOUX

### Bourse de Paris

du 27 Décembre 1869.

Rente 3 p. 0/0 ..... 72.75  
id. 4 1/2 p. 0/0 ..... 102.70

## FAITS DIVERS

L'école Pyrotechnique de la Seyne, près de Toulon, vient d'être le théâtre d'un terrible accident. Un des ateliers a sauté. On a retrouvé neuf cadavres carbonisés.

Voici les détails que la *Toulonnaise* a recueillis sur cette catastrophe. Jeudi, à trois heures et demie de l'après-midi, à la suite d'une détonation formidable qui venait de se produire vers le fond du golfe de la Seyne, un sentiment de malaise inexplicable s'est manifesté dans toutes les classes de notre population. La commotion avait été si violente qu'on l'avait parfaitement ressentie en ville, à une distance de près de 5 kilomètres ; on a en quelque sorte pressenti une catastrophe qui n'était que trop réelle : c'était un des ateliers de l'école de pyrotechnie qui venait de sauter, en faisant de nombreuses victimes.

A cinq heures du soir les premiers détails du sinistre devenaient alarmants. Les dépêches parvenues à l'autorité maritime étaient d'un laconisme effrayant :

Horrible catastrophe ! des hommes tués et blessés !

Telle était la teneur de la dépêche. Ce n'est que dans le courant de la soirée que l'on a pu connaître et apprécier toute l'étendue du désastre, dont on ne peut pas encore deviner la cause.

A sept heures du soir on avait retrouvé six cadavres carbonisés, et une tête sans corps, qui avait été lancée à la mer, à une distance de cent-cinquante mètres.

Le lendemain matin on a retrouvé deux autres cadavres, ce qui porterait à neuf le nombre des victimes.

D'après les déclarations d'un sous-officier d'artillerie, qui, étant sorti pour aller se laver les mains sur la plage, a seul échappé à la catastrophe ; il y avait dans cet atelier spécialement affecté à la fabrication des torpilles : 1 chef artificier, 2 artificiers et six quartiers-maîtres marins. La salle de préparation contenait 6 torpilles et en dehors de la porte d'entrée se trouvaient plusieurs bombes contenant chacune 130 kilogr. de poudre.

Comment le feu a-t-il pris ? voilà le mystère ! Le simple bon sens porte à croire que c'est par l'effet d'une torpille et cependant la version la plus accréditée attribue le sinistre à la combustion spontanée d'une bombe.

Les funérailles des victimes de la catastrophe de l'école de Pyrotechnie ont eu lieu à la Seyne, vendredi, à deux heures de l'après-midi.

L'administration des télégraphes nous adresse la note suivante :

« Les mauvais temps qui sévissent sur l'ouest, le nord et l'est de la France rendent les communications télégraphiques très difficiles avec l'Angleterre, la Belgique et l'Allemagne. Les dépêches à destination de ces différents pays éprouvent un retard sensible. »

L'un des personnages les plus importants de l'Angleterre va être appelé à faire valoir ses droits à la retraite, comme on dit en France.

C'est l'exécuteur des hautes œuvres Calcraft, le bourreau légendaire qui a lancé dans l'éternité tant de condamnés par la justice des hommes.

Calcraft s'était acquis une grande réputation dans l'exercice de son terrible emploi.

Ce n'était pas un bourreau à mine patibulaire, ou facétieux comme les compères de Louis XI ; il était froid, impassible, méthodique, et adressait rarement la parole à ses clients, ne leur disant que les mots strictement nécessaires pour l'accomplissement de son ouvrage sinistre.

Calcraft était l'objet de la haine de cette foule qui assiste aux exécutions, ou pour mieux dire, qui assistait aux exécutions, car elles se passent maintenant dans l'intérieur des prisons en présence d'un sous-hérif, du chapelain, du gouverneur, d'un géolier, d'un médecin et de quelques reporters de journaux, s'ils demandent à y assister.

Quelque bronzé que fut Calcraft aux cris de fureur, aux injures, il redoutait beaucoup les manifestations de colère de la foule, et il prenait les plus grandes précautions pour se retirer à son domicile. Comme les exécuteurs se logent toujours à la porte des prisons, ils rentrent facilement à l'intérieur avec le funèbre coriège et ils ne sortent que longtemps après que les curieux sont dispersés et occupés à boire dans les cabarets.

Mais le jour où il eut le plus grand effroi, c'est lorsqu'il alla à Manchester pour exécuter les trois feniens condamnés à mort pour la délivrance à main armée de Kelly et de Buke ; il se rend à la station du chemin de fer avec son sac de nuit ; on n'eut que le temps de le faire entrer dans un wagon dont les agents gardaient la porte jusqu'au moment du départ ; depuis ce temps, il a perdu son sang froid, sa main et son coup d'œil. Quoique les exécutions ne se fassent plus en présence du public, il est à croire que c'est pour la dernière fois qu'il aura à exercer son ministère.

Les journaux des ports démentent la nouvelle que nous avons donnée hier, d'après l'un d'eux, la perte de *Paris-Port-de-Mer*. Du moins, le courrier du Cap, où l'on disait que ce sinistre avait eu lieu, n'en parle pas.

Mardi, sur le lac de Constance, la machine du paquebot *Rheinfall* a fait explosion. Ce vapeur faisait la traversée de Shaffhausen à Constance. Le bateau à sombré. Quatre passagers et trois hommes de l'équipage se sont noyés. Plusieurs passagers ont été blessés assez grièvement. La cause de ce déplorable accident est restée inconnue.

Des symptômes que présente le Vésuve font craindre autre chose qu'une prochaine éruption, c'est-à-dire de nouvelles secousses de tremblement de terre.

La librairie Furne, Jouvot et Cie met en vente, à l'occasion du jour de l'an, deux magnifiques ouvrages de science vulgarisée. L'un, *Les Merveilles de la science ou description populaire des inventions modernes*, vient d'être terminé par le savant Louis Figuier, et forme 4 volumes grand in-8, ornés de 1800 gravures et qui, comme l'a dit M. Dumas en présentant le livre à l'Académie des sciences éclairaient admirablement le texte ; (chaque volume se vend séparément, broché, 10 fr. ; relié, 14 fr.) ; l'autre, *Les Architectes de la nature*, d'après le naturaliste Wood, par Hippolyte Lucas, de la Bibliothèque de l' Arsenal, est illustré de 208 gravures dans le texte et de vingt grands bois tirés à part (broché, 12 fr.). MM. Furne, Jouvot et Cie n'ont rien négligé pour rendre ces deux ouvrages dignes de leur maison et de la juste et universelle renommée des auteurs.

## Variétés

### Erckmann - Chatrian

Romans nationaux — *Confidences d'un jour de clarinette* — Maître Daniel Rock. — Madame Thérèse. — *Le Conscrit de 1813*. — *Waterloo. L'histoire de l'homme du peuple*. Le fou Yégoff ; etc. — (Hetzl rue Jacob, Paris)

(quatrième article)

V

J'ai dit que les romans d'Erckmann-Chatrian avaient eu leur plus grand succès auprès de la bourgeoisie. Mais, objectera-t-on, pourquoi le peuple ne les aurait-il pas lus aussi ? N'ont-ils pas été publiés en livraisons illustrées à dix centimes ; n'ont-ils pas paru en feuilleton dans les journaux les plus populaires ?

Pour moi, je pense que le peuple ne s'intéresse guère aux livres qui ne lui parlent que de lui et dans son langage. Il ne lui faut pas des œuvres aussi simples. Il aime qu'on lui montre les grands hommes, d'eux il excusera tout ; il aime qu'on lui raconte les grands carnages, la poudre et la fumée le grisent ; il aime avant tout l'émotion, et quand on ne lui offre ni grands hommes ni grandes actions, il va la demander aux romans de cape et d'épée ou de Cour d'assises. Ce n'est, je le crois, qu'une faible minorité qui s'est laissée prendre à l'honnêteté des romans d'Erckmann-Chatrian et à cette manière toute simple et toute humaine, mais moins frappante, de peindre la guerre. Ce n'est aussi qu'une faible minorité qui a pu apprendre dans ces ouvrages à ne se plus passionner uniquement que pour la gloire, à ne plus accepter des idées toutes faites, surtout à voir qu'au fond de la guerre il n'y a pour l'ouvrier ou le laboureur que la souffrance, la mort ou la ruine.

Si le peuple a pu prendre de l'intérêt à se voir en scène, c'est seulement lorsque, comme dans les œuvres de Victor Hugo, d'Eugène Sue ou de Félix Pyat, l'énergie et la vigueur du drame en relevait à ses yeux le héros et lui faisait oublier qu'il le coudoyait tous les jours. C'est aussi lorsque les livres satisfont son étrange besoin de sensations violentes. Delà vient l'immense et déplorable succès qu'ont obtenu dans ces derniers temps tous les romans inspirés par le bague ou par l'échafaud, lecture que recommandent ceux qui veulent détourner les hommes de la politique et dont le moindre résultat est de laisser le cœur et l'esprit vides, en n'excitant que les nerfs et la curiosité, à moins qu'ils n'aient la triste utilité de fournir, ainsi qu'on l'a vu dans des procès récents, des expédients aux assassins ! J'en ai dit assez. J'indique le mal, mais je pense aussi qu'il y a un remède. Erckmann-Chatrian saura faire vibrer aussi, il n'en faut pas douter, la corde populaire, il saura trouver le langage qu'il faut tenir à ces pauvres lecteurs corrompus.

Il sait déjà que le devoir de tout homme qui sait est de s'adresser aux illettrés, il a le saint amour du peuple, et il est décidé à préparer l'avenir moral de la France. Il sait qu'il faut appeler de tous ses vœux et hâter de tous ses efforts le triomphe du droit et le règne de sentiments plus fraternels.

Et moi, j'espère que bientôt ceux qui ont le don du style emploieront tous leur talent à instruire ceux qui ne savent pas, à les détourner d'œuvres sans cœur et sans but, et à leur dire simplement le moyen d'élever leur esprit et d'augmenter leur bien-être. Il faut espérer aussi que le peuple plus éclairé n'abusera plus de sa force, et que la bourgeoisie ne sacrifiera plus sa dignité à sa sécurité ; que les uns seront moins envieux parce qu'ils seront moins ignorants, les autres moins timorés parce qu'ils seront moins prévenus ; il faut espérer enfin que le socialisme a parlé pour la dernière fois quand il a dit dans les réunions publiques à Paris : *haine à la bourgeoisie*, et que désormais les travailleurs n'écouteront plus que celui qui leur dira : *alliance du peuple et de la bourgeoisie*.

LÉOPOLD PANNIER

### Cours public de Physique

Mercredi 29 décembre à 8 heures 1/4 du soir.

Effets électriques dus au passage continu d'un courant. — Assimilation de l'électricité au fluide nerveux. — Application de l'électricité à la médecine. — Coagulation de l'albumine d'un œuf par l'électricité. — Chaine électrique des poissons. — Appareil électromédical.

## THÉÂTRE DE ROUBAIX.

Lundi 27.

Grande séance donnée par M. le professeur

HERMANN.

Une veuve de 15 ans, comédie-vaudeville en 1 acte.

On commencera à 7 heures 1/2.

### CHÉMIN DE FER DU NORD.

Départs de Roubaix pour  
Lille — Matin : 5.47 — 7.21 — 8.21 — 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.01 — 3.31 — 5.11 — 6.13 — 7.38 — 9.36 — 11.41.  
Tourcoing et Mouscron — Matin : 5.47 — 7.48 — 8.48 — 10.13 — 11.23 — Soir : 1.15

— 2.43 — 4.48 — 6.18 — 8.13 — 10.23 (jusqu'à Tourcoing seulement) 11.36 jusqu'à Tourcoing seulement).

Amiens et Paris — Matin : 5.17 — 8.21 — Soir : 12.31 — 3.31 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cl.) — 7.38 — 9.36.

Arneptières, Baillet, Hazebrouck. — Matin : 5.47 — 7.21 (jusqu'à Armentières seulement) 9.51 — 11.26 — Soir : 12.31 — 2.04 — 6.13 — 9.36.

Calais — Matin : 5.17 — 9.54 (1<sup>er</sup> et 2<sup>e</sup> cl.) — 11.26 — Soir : 6.13.

Dunkerque. — Matin : 5.17 — 9.51 — Soir : 6.13.

Douai, Somain et Valenciennes. — Matin : 5.47 — 8.21 — 11.26 — Soir : 12.31 — 6.13 — 7.38 — 9.36.

Tournoi (par Mouscron). — Matin : 5.47 — 10.13 — Soir : 1.15 — 4.48 — 8.13.

Tournoi (par Lille) matin : 5.47 — 8.21 — 12.0 — 3.31 — 7.38.

### COURS DES HUILES À LILLE.

HEURES	GRAINES		TOURNAIEN	
	l'hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre	l'hectolitre
Colza ..	23	27	17	50
« épurée ..	23	27	17	50
« à l'huile ..	23	27	17	50
« rousse ..	23	27	17	50
« Cameline ..	23	27	17	50
« Lin ..	23	27	17	50
« Lin gr. et ..	23	27	17	50

Le DROIT, JOURNAL DES TRIBUNAUX annonce à ses lecteurs que pendant la durée du Procès Troppmann, il donnera chaque matin, à la première heure, le Compte-rendu complet de la Cour d'assises, avec tous les détails qui se produiront à l'audience.

Dans les Bureaux, Place Dauphine, 24, à Paris, ou pourra s'abonner pour un mois à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1870 et recevoir en entier le Compte-rendu du Procès Troppmann, qui commencera le 28 décembre courant.

Prix de l'Abonnement : PARIS, un mois 5 fr., Trois mois 14 fr., Six mois 28 fr., un an 56 fr., DÉPARTEMENTS : un mois 6 fr., Trois mois 16 fr., Six mois 32 fr., un an 64 fr.,

## EMPRUNT MUNICIPAL

DE LA VILLE DE PALERME

7,500 obligations de 500 fr.

RAPPORTANT 30 FR. PAR AN, Payables par moitié les 1<sup>er</sup> janvier et 1<sup>er</sup> juillet Et remboursables au pair en 25 années.

A partir du 1<sup>er</sup> janvier 1870, par tirage au sort, qui ont lieu à l'hôtel de ville de Palerme, le 31 décembre de chaque année. (Deuxième et dernière série.)

Cette émission est autorisée par décision du Conseil municipal de la ville de Palerme, en date du 21 janvier 1866, ratifiée par décret royal en date du 31 octobre 1866.

Recettes municipales annuelles, plus de Fr. 6,500,000

Somme annuelle nécessaire pour le service des intérêts et de l'amortissement de l'emprunt, environ Fr. 300,000

Aucun emprunt antérieur ne grève le budget de la Ville de Palerme.

Palerme, port de mer, capitale de la Sicile, d'environ 300,000 âmes, est une des plus importantes cités du royaume d'Italie.

Ces biens communaux, d'une valeur considérable, et les revenus de la Ville (augmentant annuellement ainsi que la population, et dépassant déjà la somme de 6,500,000 francs), sont spécialement affectés à la garantie de l'emprunt.

Ces sûretés sont surabondantes. Jamais une municipalité n'a failli à ses engagements.

CONDITIONS DE L'ÉMISSION

Les obligations sont émises à la volonté des souscripteurs :

A 415 francs payables en souscrivant, avec jouissance du Coupon de 15 fr. échéant le 1<sup>er</sup> janvier 1870, et participation au tirage au sort du 31 décembre 1869.

Ou à 407 francs 50 c. avec jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1870, payables :

En souscrivant . . . . . 50 fr. »  
A la répartition . . . . . 57 50  
Le 31 janvier 1870 . . . . . 100 »  
Le 28 février 1870 . . . . . 100 »  
Le 31 mars 1870 . . . . . 100 »

Total : 417 fr. 50

Bonification 3 0/0 sur versements en espèces

Sont payables en or, à Paris, à la caisse de M. E. de WERBROUCK, banquier.

Les coupons semestriels sous déduction de 2 francs pour l'impôt et le change ; Et, à partir du 25 janvier de chaque année, à raison de 500 francs, les titres sortis le 31 décembre précédent au tirage au sort.

En tenant compte de la prime de remboursement, et toutes déductions faites de l'impôt et du change, ces obligations représentent un placement à plus de 90 0/0 l'an.

La Souscription sera ouverte le lundi 27, mardi 28 et mercredi 29 décembre 1869.

Chez M. E. DE WERBROUCK, banquier, 5, rue Saint-Georges, à Paris ; et chez tous les banquiers, ses correspondants, en province.

On souscrit par correspondance et en versant au crédit de M. E. DE WERBROUCK le montant des souscriptions dans les succursales de la BANQUE DE FRANCE.

Réserve de réduction proportionnelle